N° 2236 — 7e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 8 Janvier 1896

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, rue de la Gare, 20 bis,
(Place Notre-Dame)
TOURCOING, rue VERTE, 36

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'Abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES ..... 0 fr. 15 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 30 la ligne
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 50 la ligne
LOCALES ..... 1 fr. 00 la ligne

Les annonces reçues avant 5 heures du soir paraissent le lendemain.
Les manuscrits ne sont pas rendus.
Les annonces judiciaires, judiciaires, financières, commerciales, industrielles, etc., se traitent à l'Agence Havas, place de la Bourse, 31.

Téléphone

CHRONIQUE
de la Semaine

La semaine qui vient de finir n'est point de celles qui passent inaperçues.

Elle a été marquée par un événement qui vivra longtemps dans la mémoire des français. Un traître a été dégradé pour crime de lèse-patrie en présence des troupes et comme il s'agit là d'un fait exceptionnel dans les annales de notre pays, nous avons le pénible devoir de revenir en quelques mots sur ce dramatique événement.

Le sieur Dreyfus qui a subi ces jours derniers la suprême expiation et qui a été marqué pour la vie du stigmate des hontes sans réhabilitation possible, a donné le spectacle décourant du plus étonnant cynisme dont un gredin puisse se parer.

Loin de courber le front et d'avoir l'attitude de terreur d'un homme qui malgré tout et que qu'il puisse espérer, ne sera jamais qu'un paria pour les honnêtes gens de tous les pays, loin d'avoir le sentiment de sa dégradation morale précédant sa dégradation militaire, Dreyfus a eu l'allure arrogante et ragoûtée d'un mal'aiteur réduit à l'impuissance.

La veille de la triste cérémonie, il y a des gens qui tout en le méprisant, avaient au fond du cœur une certaine pitié pour l'abject ou du misérable qui le plus déshonorant des châtiments attendait.

Aujourd'hui, on n'éprouve plus que des regrets de n'avoir pu supprimer cette vipère qui malgré l'absence de ses crocs arrachés voulurent, voudrait encore essayer de se redresser et de mordre.

On vit dans quelques semaines expédier Dreyfus dans nos colonies océaniennes.

Son départ laissera à tous les Français une impression vague d'inquiétude.

On prétend qu'avant deux ans ce indésirable sera évadé.

Il faut espérer le contraire, et à ce point de vue si les consignes données à ceux qui ont la garde de ce monstre laissent encore le plus léger espoir d'évasion, il faut changer les mesures coercitives et prendre des précautions de telle sorte que jamais le traître de Dreyfus ne puisse être possible.

Nous ne saurions pas des gouvernants pour un sentiment de cruauté ou d'arbitraire en chose. Nous songeons seulement à ce qui serait arrivé si la guerre avait éclaté avant que les tribunaux de Dreyfus ne fussent découvertes.

Combien de milliers de hommes soldats, se seraient alors vu faire massacrer, grâce aux renseignements fournis par le traître ?

Combien de familles seraient nées en deuil ? Combien de mères auraient eu le cadavre de leur enfant à reprocher à ce traître.

Il y a des hommes qui inspirés qui cherchent encore à l'heure actuelle et malgré la déclaration solennelle des loyaux officiers composant le Conseil de Guerre, à faire naître un doute dans les esprits sur la culpabilité de Dreyfus.

C'est là de la pure comédie et nous pouvions ajouter de la comédie honteuse, car de pareils efforts s'ils about aissent, jetteraient de la décoloration sur les braves soldats qui ont jugé le bandit.

Mais la sonnette ces choses attristantes, Dreyfus a pu plus comme on peut le mieux se souvenir. La France l'a définitivement rayé du nombre de ses fils. C'est une épluchure sans patrie qui va se vautrer à fond de cale vers les rivages, où des mains de chiens lui sont dévorés.

Brûlons du sucre et parlons d'autre chose.

* * *

Le récent mariage de ex-ministre italien Crispi a soulevé une question si crassante et qui donne une idée des sentiments de notre Sainte-Mère l'Eglise ou plutôt des papes qui en ont la direction suprême.

M. Crispi s'est marié pour le troisième fois après avoir divorcé et chose assez extraordinaire pour être relevée, il a trouvé le moyen de faire bénir sa dernière union par le Saint-Eglise, et qui est contraire à la règle déclarant indissolubles les mariages contractés par ceux qui ont reçu le baptême.

Un de nos lecteurs nous écrit à ce sujet pour nous demander par quels moyens le ministre italien a pu obtenir la rétractation de son nouveau mariage par le clergé.

Nous pourrait répondre à notre correspondant qu'il a pu tout avec le ciel des accommodements et qu'il n'a à ce sujet, qu'à consulter notre histoire nationale.

Il y verra par exemple, que Childeric, roi de Soissons, eut fort bien se débarrasser de sa femme Andovère avec l'approbation des évêques.

Que Henri IV après avoir épousé Marguerite de Valois, put contracter de nouveau un mariage avec Gabrielle d'Estrées, mariage que l'église bénit de grande joie, après avoir prononcé le divorce d'avec Joséphine et épousa avec le divorce avec Joséphine et épousa avec la bénédiction de l'église Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche.

Nous reconnaissons volontiers que le pape italien qui répond au nom de Crispi est un pontife peut-être moins doux que nous ne voudrions le trouver et que dans quelques années les puissants du jour abandonnent alors sur les rives des papes, on peut très vraisemblablement voir Léon XIII se disposé à s'asseoir sur les rés de l'Eglise quand il n'est dans simple simple.

Mais il est fait pour oublier que l'église ecclésiastique a suivi depuis peu dans la voie des concessions.

On n'hésite pas en effet à accepter avec empressement l'hospitalité offerte par un ex-ministre de Victor-Emmanuel qui dit qu'il a quitté la France pour la Belgique à cause de l'affaire de Panama, et pour le plaisir de l'affaire de Kouchibi, sur la satisfaction d'avoir à la tête et de faire de l'éphémère Maux, successeur [illegible] siècle de l'illustre Bossuet.

Monseigneur pourrait descendre à la cure, mais les chaps de soie du château et le menu de la cuisine du vert bordé de la Seine le tentèrent davantage que le brouet du modeste pasteur et qui sont lit aux grossiers draps de toile.

Nous ne blâmons pas l'évêque, l'espèce humaine, — et il en est — ayant toujours préféré la poularde truffée aux épinards de carême, le lit moelleux à la couche rembourrée avec des noyaux de pêche, mais enfin Monseigneur, ce jour-là, se moque des vieilles traditions autant qu'on se dévoile pantoufle.

Personne pourtant ne songe à l'en blâmer pas même le pape, ce qui prouve bien que l'histoire cléricale est fort bien, et les évêchent se transformer par intérêt en tolérance excessive.

M. Crispi bénéficie d'un tour, de faveur tout simplement parce qu'il est M. Crispi, c'est à-dire un citoyen en situation de pouvoir envoyer fortement le Très-Saint Père.

Nous voulons, comme il était difficile de ne pas chercher des situations d'une concession d'une telle nature à nommer bon nombre de membres du clergé, on a cherché dans l'arsenal de la casuistique un moyen de faire avaler cette pilule aux hommes de foi.

Il paraît que M. Crispi, pour se débarrasser de sa première femme qui le gênait, avait, du vivant de celle-ci, et après [illegible], épousé une autre personne.

Cette deuxième épouse n'a aucunement la première, il s'en était débarrassé par un second divorce pour convoler une troisième fois. (Le ministre a l'esprit changeant).

Le clergé de Naples en gens [illegible] par M. Crispi qui lui demanda de Fuir solennellement et catholiquement à sa nouvelle moitié de troisième manière.

Le clergé y consentit sans l'ombre d'une hésitation.

Les gens pratiquants manifestèrent leur surprise, mais le pape, dans avoir additionné l'union Crispi d'une sanctifiante bénédiction apostolique, fit répondre aux dévots étonnés :

— La première femme de M. Crispi est morte. Or, comme il avait épousé la deuxième avant la mort de la première, son second mariage n'a compte pas aux yeux de l'Eglise.

Par suite, le deuxième divorce est également pour nous sans valeur.

Par la dicte de sa femme n° 1, M. Crispi est devenu veuf ; il est libre, il peut se remarier, nous ouvre un, la deuxième n'étant devant nous qu'une concubine.

Et voilà comment en l'honneur de M. Crispi, deux fois divorcé et trois fois marié, on a sonné les cloches de la cathédrale de Naples à toute volée la veille de Noël dernier.

L'histoire en est convenable, est amusante. Elle nous révèle en même temps, une des plus joyeuses chinoiseries dont puisse s'honorer l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

Echos de Partout

Il est arrivé que remède du restant de sa peine vient accorder à l'union ministre des travaux publics italiens.

Cet acte devra toutefois rester en prison jusqu'à l'expiration de la durée de la contrainte par corps, résultant de condamnations pécuniaires prononcées contre lui, et qu'il n'a pas acquittée.

* * *

On vient de compter qu'il y a à Paris environ 800 kiosques lumineux servant à la vente des journaux.

* * *

En Belgique, on a procédé, ces jours derniers, à des essais de photographie de mitrailleuses, sur rime entre la côte belge et l'Angleterre. Ces expériences, faites avec des appareils nouveaux, ont donné de bons résultats.

* * *

Les importations totales en France ont passé de 3,791,696 à 4,000,744 francs en 1893 à 3 millions [illegible] 1894.

* * *

Le [illegible] de l'Hérault, conformément à l'arrêté de la récolte betteravière européenne. Mais la température actuelle en Allemagne et en Autriche est peu propice à la conservation des betteraves. Cette circonstance peut avoir une certaine portée pour l'Allemagne qui a encore beaucoup de betteraves à vendre, elle n'en a guère pour l'Autriche où le travail des jus est terminé dans la plus grand nombre des fabriques.

L'administration des contributions indirectes vient de publier les résultats de la fabrication indigène en 13 décembre 1894. Il y avait à cette date 156 fabriques en activité contre 157 à la période dernière. Le nombre de jours de travail depuis le commencement de la campagne était de 38.817 contre 22.898 à la même période. La quantité des betteraves mises en œuvre s'élevait à 5.885.651.264 kg. contre 5.184.[illegible] 42.119 kg. en 1893, soit un excédent de 1.365.391.125 kg. ou cette dernière année.

Les quantités totales en sucre en raffinés sortires des turbines atteignaient 456.735.294 kilog. contre 384.120.144 kilog. en 1893, ce qui fait apparaître pour la campagne totale un excédent de production de 112.615.779 kilog. Le rendement de la betterave en sucre raffiné ressort à 7,76 100 contre en 1893, contre 7,68 100 la campagne dernière. Il se confirme dans cet le rendement de la betterave est en moyenne plus élevé que celui de l'an dernier, ce qui est d'accord avec le résultat de l'enquête récente faite parmi les fabricants.

Au Grand-Orient

Le bruit courait, bien qu'en dehors des milieux du Grand-Orient de France, tout de suite après la publication du manifeste du Grand-Orient de Belgique, que le Grand-Orient de France allait prendre une attitude analogue, en opposant dans le monde maçonnique. Finalement, on apprenait que le Grand-Orient de France serait sans doute, dans quelques jours, présidé par un ancien président de la Chambre.

Interrogé par plusieurs de ses amis, M. Brisson a hier confirmé définitivement la nouvelle, en ce qui concerne le Grand-Orient.

Il a ajouté, M. Brisson, que, bien qu'attaché à la franc-maçonnerie, ne possède aucun lien grade dans cette [illegible]. Il n'a pas encore reçu de convocation de ses frères, il n'est pas sûr du grand Collège des rites. Libre pensseur convaincu, il ne semble pas disposé, sous prétexte que quelques-uns de ses collègues de plusieurs quelques heures jusqu'à minuit, dans la vie privée comme dans la vie publique.

Quel était donc alors le personnage indiscret dont le [illegible] d'abord, de la [illegible] ?

Voici ce que nous savons [illegible] des plus hauts dignitaires de l'ordre :

Un évêque maçonnée

La [illegible] ; [illegible] ne vous [illegible] maire de Saumur ; Jobard, maire d'Abbans-Dessous (Doubs), conseiller, membre du Conseil général du Doubs.

MM. le docteur Manoury, médecin à Chartres ; le docteur Dubaquié, médecin à Bazas (Gironde) ; le docteur Tétenat, président du Conseil d'arrondissement de Lodève (Hérault) ; le docteur Martin, médecin à Gérard (Meurthe et Moselle) ; Ovide Fanion, membre du Conseil général du Pas-de-Calais, maire de Lillers ; Dunas, inspecteur des enfants assistés du département de l'Oise.

MM. le docteur Vérité, médecin à la Bourboule (Puy-de-Dôme) ; le docteur Maréchal, chirurgien en chef de l'hôpital civil de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; Terme, membre du Conseil général de la Savoie, maire de Chêtelard ; Desjardins, Mazabourg, membre du Conseil général de la Seine-Inférieure, maire de Fécamp ; le docteur Sumay, médecin à Hazy (Somme) ; Richard, membre du Conseil général de l'Yonne, adjoint au maire d'Auxerre ; Lestaisel, maire du 16e arrondissement de Paris.

Agriculture

Offices. — M. Fraiier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chargé du service de l'hydraulique agricole de l'Hérault, 34 ans de service.

Chevaliers. — MM. Schribaux, président à l'instituit national agronomique ; Bert, administrateur des forêts à Mâcon ; de Quinemont, directeur au dépôt d'étalons de Cluny ; Guyot Lafiqnet, industriel et agriculteur à Marcq (Pas-de-Calais) ; De Fombelle, propriétaire, agriculteur, Le Blond (Haute-Vienne), président du Comice agricole de Bellac ; Lambert, propriétaire et éleveur, à Semalle (Orne) ; Neumann, professeur à l'Ecole nationale vétérinaire de Toulouse, France, professeur départemental d'agriculture à Bourges (Cher).

LA MÉDAILLE COLONIALE

Les brevets portant médailles coloniales distribués par le ministère de la marine commencent à être en cours en province.

En ce qui concerne la médaille de Madagascar les bénéficiaires de la nouvelle médaille la portent sur leur [illegible] et les fabriques encore en marche que cette [illegible] et que la température [illegible] ces jours-ci nous n'avons pas eu d'hiver, et ces conditions atmosphériques anormales n'ont d'une manière générale, qu'une [illegible] plente.

Les résultats de la fabrication indigène au 15 décembre permettent de penser que les prévisions hasardées sur la dernière quantité des fabricants de sucre seront largement réalisées.

D'après cette [illegible], la récolte de betteraves serait de 7,100,000 tonnes et la production de 816,000 tonnes de sucre brut, contre 5,520,000 tonnes de betteraves et 573,370 tonnes de sucre brut en cette année dernière. Au sujet des futurs emblavements, une diminution paraît certaine en France, mais dans quelle proportion ? Cest ce qui dépendra des prix offerts par les fabriques.

Les travaux du Hérault, [illegible] de la récolte betteravière européenne. Mais la température actuelle en Allemagne et en Autriche est peu propice à la conservation des betteraves. Cette circonstance peut avoir une certaine portée pour l'Allemagne qui a encore beaucoup de betteraves à vendre, elle n'en a guère pour l'Autriche où le travail des jus est terminé dans la plus grand nombre des fabriques.

L'administration des contributions indirectes vient de publier les résultats de la fabrication indigène au 15 décembre 1894. Il y avait à cette date 156 fabriques en activité contre 157 à la période dernière. Le nombre de jours de travail depuis le commencement de la campagne était de 38.817 contre 22.898 à la même période. La quantité des betteraves mises en œuvre s'élevait à 5.885.651.264 kg. contre 5.184.[illegible] 42.119 kg. en 1893, soit un excédent de 1.365.391.125 kg. ou cette dernière année.

Les quantités totales en sucre en raffinés sortires des turbines atteignaient 456.735.294 kilog. contre 384.120.144 kilog. en 1893, ce qui fait apparaître pour la campagne totale un excédent de production de 112.615.779 kilog. Le rendement de la betterave en sucre raffiné ressort à 7,76 100 contre en 1893, contre 7,68 100 la campagne dernière. Il se confirme dans cet le rendement de la betterave est en moyenne plus élevé que celui de l'an dernier, ce qui est d'accord avec le résultat de l'enquête récente faite parmi les fabricants.

LES DÉCORATIONS

Industrie

Officiers. — MM. Pronchon, préfet de Pontlieue ; Antoine, ingénieur, chef du service de la Carte de France ; Bonnet, rédacteur en chef du journaux officiels ; Kopmann, commissaire spécial de la police des chemins de fer à Paris ; Gillet, directeur de la police municipale à Paris ; le docteur Lucas-Championnier, chirurgien à l'hôpital Saint-Louis, à Paris ; le docteur Mégnin, vétérinaire à l'Institution nationale des Sourds-muets ; Antonin Cheveau, ouvrier à Paris ; Gaillard, ouvrier à Paris ; Coulet, préfet de l'Ardèche, Lepier, administrateur du territoire de Belfort ; le docteur Gouzy, maire de Castres ; Maître, préfet de Bordeaux ; Sabatier, de Cahors (Haute-Marne) ; France, sous-chef du bureau à l'administration centrale du ministère des [illegible] ; Lépine, préfet de police ; Cochefert, chef de la police des chemins de fer à Paris ; Jacques Bielsol, le vétéran en chef des *Annales politiques et littéraires*.

Chevaliers. — MM. Ernest Lavisse, de l'Institut ; Mme Henry, née Berta, sage-femme à la Maternité ; Ayt, le docteur Ballet, médecin des hôpitaux ; Bouchot, conservateur à la Bibliothèque nationale ; Bouchot, conservateur à la Bibliothèque nationale ; Bouchot, conservateur à la Bibliothèque nationale